

Le tri sur la déchèterie de Ganges

Pourquoi accentuer le tri des encombrants ? Les encombrants sont des déchets résiduels, c'est-à-dire non valorisables dans les conditions économiques actuelles. Ils sont donc enfouis ou incinérés.

Beaucoup de déchets mis dans les encombrants sont recyclables ou doivent suivre une autre filière de traitement : cela représente donc une perte d'argent car les déchets recyclables coûtent moins chers que les déchets non recyclables. Cela coûte aussi à l'environnement, car on enfouit des déchets qui pourraient ne pas l'être.

Quoi et où	Je mets	Je ne mets pas	Ce que cela devient
Ampoules et tubes fluorescents → donner au gardien	Ampoules basse consommation, néons	Ampoules à filament → encombrants	Récupérés par Recylum et recyclage des différentes matières
Batteries → dans bac	Batteries de voiture, de clôture électrique, ...		Démantèlement, recyclage de la partie recyclable et traitement de la partie non recyclable
Bidons en plastique → dans petite benne sur le quai	Bidons de combustible, de produits d'entretien	Pas si déchet dangereux : acide, soude, ...	recyclage
Bois → dans grosse benne	Meubles, palettes, cagettes, planches (de coffrage ou autre), ...		Recyclage en plaquettes d'aggloméré
Capsules de café → dans bac marron sur le quai	Capsules en aluminium, avec le marc de café dedans	Capsules autres qu'en aluminium	Café et aluminium recyclés
Cartons → dans grosse benne	Tous les cartons bruns bien vidés		St Hippolyte du Fort et recyclage en carton
Cartouches d'impression → donner au gardien	Toners et cartouches d'encre		Récupérées par Collector et recyclage

Déchets diffus spécifiques (ou déchets dangereux ou déchets toxiques) → dans armoire à toxiques	<ul style="list-style-type: none"> - acides et bases (déboucheur de canalisation, détartrant, ...) - produits phytosanitaires (pesticides et engrais de jardin) → si agricoles, voir avec ADIVALOR ; - solvants (diluants, alcool à brûler, antigel, ...) - pâteux (peinture, vernis, colle, filtre à huile ou à gasoil, ...) - radiographies 	<ul style="list-style-type: none"> - DASRI (déchets d'activité de soins à risque infectieux) : seringues, aiguilles, ... → s'adresser à la pharmacie ; - Médicaments → s'adresser à la pharmacie - Déchets explosifs : bouteilles de gaz, extincteurs, matériel de pyrotechnie, armes, munitions, bombes, ... → l'utilisateur doit contacter gendarmerie, police ou préfecture - Déchets radioactifs → l'utilisateur doit contacter gendarmerie, police ou préfecture 	Incinération dans des structures de traitement adaptées pour éviter tout risque de pollution.
DEEE → donner au gardien	<ul style="list-style-type: none"> - GEM F - GEM HF - PAM - Ecrans 		recyclage
Emballages → dans grosse benne ou dans bacs sur le quai	Tout ce qui va dans le jaune		Centre de tri d'Alès et recyclage
Ferraille → dans grosse benne	Tout objet en métal, les gros cumulus	- DEEE (four, lave-vaisselle, ...)	Ferraille refondue et recyclée
Gravats (ou déchets inertes) → dans grosse benne	Ciment, parpaings, briques, pierres, terre, ...	<ul style="list-style-type: none"> - Plâtre ; - Amiante lié → usager doit contacter ATO 	Stockage dans une ISDI (installation de stockage des déchets inertes) à Montdardier
Huile de friture → vider dans cuve sur le quai			Récupérées par Sud Environnement et recyclage en biocarburant
Huile de vidange et bidons → vider dans cuve sur le quai			incinération
Piles et accumulateurs → donner au gardien	Piles boutons, carrés, ...		recyclage

Pneus → donner au gardien	Pneus de véhicules légers	Pneus de tracteur, de camions, de deux roues	Récupérés par Aliapur et recyclage en pelouse synthétique pour terrain de foot ou sol amortissant pour terrain de jeux
Polystyrène expansé → petite benne sur le quai	Polystyrène de calage non souillé (emballages d'électroménagers, ...)	Barquettes Petites boules de calage	St Hippolyte du Fort et recyclage en isolant ou en encadrement
Textiles → colonne sur le quai	Textiles en bon état ou usés	Textiles tâchés avec de la peinture, de l'huile	1er juillet 2013 : St Hippolyte du Fort puis récupération par entreprise Le Relais et recyclage
Tout venant (ou encombrants) → dans grosse benne	Tout ce qui ne peut pas être recyclé : - jouets ne fonctionnant pas à piles ; - laine de verre ; - textiles souillés et impossible à nettoyer → si ce n'est pas le cas, borne à textiles, même s'ils sont troués ; - matelas et meubles autres qu'en bois ; - films plastiques des particuliers → si agricoles, voir avec ADIVALOR ; - ampoules à filament	Tout ce qui peut être valorisé ou qui suit une autre filière : - bois ; - textiles en bon état ou troués ; - jouets fonctionnant avec des piles ; - déchets dangereux (filtres à huiles, piles, ...) - meubles en bois ; - bidons en plastique → benne prévue à cet effet ; - cartons : vider le contenu en le triant et mettre le carton où il faut - polystyrène ; - pneus ; - recyclables secs (jaune) ; - cadavres d'animaux → l'utilisateur doit contacter gendarmerie, police ou préfecture	Incinération ou stockage
Végétaux → dans grosse benne	Tontes, tailles de haie, fleurs fanées, ...	- Plastique ; - Planches de bois, ...	Compostage à Moulès et Baucels
Verre → dans colonne sur le quai	Tout ce qui va dans le verre		Verrerie de Vergèze pour recyclage